Société anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 76 500 000 dollars US
Siège social : Boulevard Hourcq - Port-Gentil BP 525 (République Gabonaise)
RCCM Port-Gentil 2000 B 00011

AVIS FINANCIER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 5 JUIN 2009

L'Assemblée générale ordinaire de la Société Total Gabon réunie le vendredi 5 juin 2009 à Libreville a approuvé les comptes de l'exercice 2008 qui font apparaître un résultat net de 381 millions de dollars.

L'Assemblée a approuvé la distribution d'un dividende net d'impôts de 22,50 dollars par action au titre de l'exercice 2008.

Le Conseil d'Administration réuni ce même jour, vendredi 5 juin 2009, a adopté les modalités suivantes de paiement de ce dividende.

- Le dividende de 22,50 dollars par action sera payé en euros à compter du 19 juin 2009 pour une contre valeur de 15,87 euros sur la base du cours du dollar US de la Banque Centrale Européenne du 5 juin 2009 (ou sa contre valeur en Francs CFA) fixé à 0,7054 euro pour un dollar US.

- Le paiement sera effectué auprès des établissements suivants :

  - **Au Gabon : Union Gabonaise de Banque (UGB) ;**

  - **En France : CACEIS Corporate Trust, BNP Paribas, HSBC France, Crédit Industriel et Commercial, Crédit du Nord, Société Générale, Crédit Agricole.**

Conformément à la législation en vigueur au Gabon et aux conventions bilatérales franco-gabonaises, ce dividende ouvre droit à un crédit d'impôt en France équivalent à 0,04 dollar par action, soit 0,03 euros aux conditions de change précisées ci-dessus, correspondant au montant de la retenue à la source au Gabon.

www.total-gabon.com

Contacts Presse : **Phénélope Sémavoine** **+ 33 (0) 1 47 44 76 29**
Kevin Church **+ 33 (0) 1 47 44 70 62**